

Deckblatt zum Sicherheitsdatenblatt

Auf diesem Deckblatt sind nur die für die Schweiz notwendigen Ergänzungen angegeben. Für die vollständigen Angaben jedes Kapitels lesen Sie bitte die entsprechenden Kapitel des anschliessenden Sicherheitsdatenblatts.

Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité

Vous trouverez sur cette feuille de couverture seulement les indications supplémentaires (selon ChemV du 1. 8. 2005). En ce qui concerne la déclaration complète, nous vous prions de bien vouloir lire tous les chapitres de la fiche de données de sécurité de l'Union européenne.

| | |
|---|--|
| Produktname / Nom du produit | EpoxiCure 2 Resin |
| Lieferant / Fournisseur | Prüfmaschinen AG Prüfag Seeblick 2 CH – 3213 Kleinbödingen |
| Telefon / Téléphone | 044 746 40 30 (information sur le produit pendant les heures de bureau) |
| Fax / Téléfax | 044 746 40 39 |
| E-mail | info@pruefag.com |
| Notfallnummer Schweiz Numéro d'urgence en Suisse | 145 (Tox Info) |
| Hersteller / Fabricant | ITW Test & Measurement GmbH Boschstr. 10 D – 73734 Esslingen |

Prüfmaschinen AG
Seeblick 2
CH-3213 Kleinbödingen
Tel. 044 746 40 30
Fax 044 746 40 39
info@pruefag.com
www.pruefag.com

PRÜFAG

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 28-févr.-2017

Date de révision 05-août-2019

Numéro de révision 4

EGHS / Français (French)

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EpoxiCure 2 Resin
Codes produit 20-3430-064, 20-3430-128
Numéro de FDS 1350306_E
Nom chimique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Laboratory Use Only.
Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH
Adresse du fabricant Boschstraße 10
73734 Esslingen am Neckar / GERMANY
www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk
Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0
Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545
Americas: +1 760 476 3962
Middle East/Africa: +1 760 476 3959
UK: +44 8 08 189 0979
Europe: +1 760 476 3961
Asia Pacific: +1 760 476 3960

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

| | |
|--|----------------------|
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 - (H317) |
| Toxicité aquatique chronique | Catégorie 2 - (H411) |

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement****Attention****Mentions de danger**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P313 - Consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Sans objet.

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CE | CAS No. | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | REACH Reg. No. |
|---------------------------------------|-----------|------------|------------|---|--------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | 500-033-5 | 25068-38-6 | 50 - 100% | Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 | Aucune donnée disponible |

| | | | | | |
|--|-----------|------------|---------|---|--------------------------|
| | | | | (H411) | |
| Oxirane, [[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]- | 219-553-6 | 2461-15-6 | 5 - 10% | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |
| Oxirane, 2,2'-[(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis(oxymethylene)]bis- | - | 17557-23-2 | 5 - 10% | Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) | Aucune donnée disponible |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

| Nom chimique | CAS No. | Liste candidate des substances SVHC |
|--|------------|-------------------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | 25068-38-6 | - |
| Oxirane, [[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]- | 2461-15-6 | - |
| Oxirane, 2,2'-[(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis(oxymethylene)]bis- | 17557-23-2 | - |
| Alkyl (C12-14) glycidyl ether | 68609-97-2 | - |

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--|---|
| Conseils relatifs à la manipulation sans danger | Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| Remarques générales en matière d'hygiène | Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|-----------------------------------|---|
| Conditions de conservation | Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. |
|-----------------------------------|---|

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

| | |
|---|---|
| Mesures de gestion des risques (RMM) | Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité. |
|---|---|

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

| | |
|-----------------------------|--|
| Limites d'exposition | Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux |
|-----------------------------|--|

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

| | |
|--|---|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés. Gants imperméables. |
| Protection de la peau et du corps | Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Transparent à jaune |
| Odeur | Légère |
| Couleur | Jaune clair |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques Méthode</u> |
|--|--------------------------|--------------------------|
| pH | No data available | |
| Point de fusion / congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point / intervalle d'ébullition | 165 °C | |
| Point d'éclair | 93 °C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative | 1.099 | |
| Hydrosolubilité | Insoluble | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

9.2. Autres informations

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucune information disponible |
| Densité de liquide | Aucune information disponible |
| Densité apparente | Aucune information disponible |
| Granulométrie | Aucune information disponible |
| Distribution granulométrique | Aucune information disponible |

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Sensibilité aux chocs mécaniques | Aucun(e). |
| Sensibilité aux décharges statiques | Aucun(e). |

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|--|
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. |
|---|--|

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact oculaire | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant pour les yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. |
| Ingestion | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 9,999.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

100% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue
 le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

| Nom chimique | Oral LD50 | Dermal LD50 | CL50 par inhalation |
|---------------|-----------------------|-------------|---------------------|
| Bisphenol A - | = 11400 mg/kg (Rat) | - | - |

| | | | |
|--|----------------------|---|---|
| Epichlorohydrin polymer | | | |
| Oxirane, [[[(2-ethylhexyl)oxy)methyl]- | = 7800 mg/kg (Rat) | - | - |
| Oxirane, 2,2'-[(2,2-dimethyl-1,3-propa nediyl)bis(oxyethylene)]bis | = 4500 mg/kg (Rat) | - | - |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|---|---|
| Corrosion/irritation cutanée | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour les yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Aucune information disponible. |
| Cancérogénicité | Aucune information disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucune information disponible. |
| Danger par aspiration | Aucune information disponible. |

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

| | |
|--------------------|--|
| Écotoxicité | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|--------------------|--|

12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Aucune information disponible. |
|-------------------------------------|--------------------------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| | |
|------------------------|--------------------------------|
| Bioaccumulation | Aucune information disponible. |
|------------------------|--------------------------------|

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | The substance is not PBT / vPvB |
| Oxirane, [[[2-ethylhexyl)oxy]methyl]- | The substance is not PBT / vPvB |

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

| Nom chimique | UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats | UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées |
|---------------------------------------|---|---|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | Group III Chemical | - |

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ

14.1 N° ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ

14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ

14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

RID

14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ

14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ

14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ

14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

| | |
|---|----------------|
| ADR | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.1 N° ONU | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.2 Nom d'expédition | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.3 Classe de danger | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.4 Groupe d'emballage | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| IATA | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.1 N° ONU | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.2 Nom d'expédition | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.3 Classe de danger | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.4 Groupe d'emballage | NON RÉGLEMENTÉ |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) hazardous to water (WGK 2)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet.

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|--|
| TSCA | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| DSL/NDSL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| EINECS/ELINCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| ENCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |

| | |
|-------------------------|--|
| IECSC | Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| KECL | Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| PICCS | Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| AICS (Australie) | Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis) |
| Plafond | Valeur limite maximale | - | Désignation « Peau » |

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 01-mars-2017

Date de révision 05-août-2019

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison

avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité